



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Brésil

Question au Gouvernement n° 1909

Texte de la question

PROTECTION DE LA FORÊT AMAZONIENNE

M. le président. La parole est à M. Jean-Louis Roumegas, pour le groupe écologiste.

M. Jean-Louis Roumegas. Ma question, à laquelle j'associe mon collègue Sergio Coronado, s'adresse au ministre des affaires étrangères mais, tout d'abord, je tenais à vous remercier, monsieur le président, au nom du groupe écologiste, d'avoir accepté de recevoir le cacique Raoni et son successeur, le cacique Megaron, qui l'accompagne. *(Applaudissements sur les bancs du groupe écologiste.)*

Depuis sa première tournée internationale il y a vingt-cinq ans, le cacique Raoni éveille les consciences, alerte sur la déforestation et porte la voix des peuples autochtones à travers le monde.

Le cacique Raoni est engagé aujourd'hui contre la construction, en plein cœur de l'Amazonie, du barrage de Belo Monte. Avec ce barrage, 668 kilomètres carrés de forêt primaire seraient inondés, 20 000 personnes déplacées, les ressources vivrières d'au moins vingt-quatre peuples menacées.

La forêt amazonienne est notre patrimoine commun. Rappelons-nous, en cette veille de coupe du monde de football au Brésil, que l'équivalent de la surface d'un terrain de football y disparaît toutes les quatre minutes. À l'heure où notre poumon brûle, la France, qui accueillera en 2015 la conférence sur le climat, ne peut fermer les yeux.

Notre pays est d'autant plus concerné que des entreprises françaises sont impliquées : Alstom à Belo Monte, mais aussi GDF Suez ou encore EDF sur d'autres projets de barrages géants. La perspective de contrats juteux ne peut nous faire oublier la responsabilité sociale et environnementale de nos entreprises.

La France est également titulaire du triste titre de premier importateur européen de bois illégalement abattu. Le Gouvernement est-il prêt à lutter avec détermination contre les importations illégales ?

Peut-on espérer le voir, en septembre prochain, à la conférence de l'ONU sur les peuples autochtones, prendre des engagements pour que la France et ses entreprises ne collaborent plus à des projets portant atteinte à l'environnement et aux droits de l'homme ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe écologiste.)*

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État chargé des affaires européennes. *(Exclamations sur les bancs du groupe UMP.)*

M. Harlem Désir, secrétaire d'État chargé des affaires européennes. Je vous remercie, monsieur le député, de votre question, qui, en présence du cacique Raoni, attire notre attention sur l'importance particulière que nous

devons attacher aux droits des peuples autochtones.

La France, vous le savez, s'est mobilisée pour les droits de ces peuples. Elle a ainsi soutenu la négociation de la déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones, processus qui a duré plus de vingt ans mais qui a permis l'adoption de ce texte par l'assemblée générale des Nations unies en 2007. La France a co-parrainé cette déclaration et s'est engagée pour qu'elle soit adoptée très largement. Elle coopère évidemment activement aux mécanismes des Nations unies pertinents en la matière.

En Amazonie, le parc national amazonien de Guyane coopère étroitement avec le parc national brésilien du Tumutumaque pour créer les conditions d'une meilleure prise en compte des questions autochtones dans l'aménagement des territoires.

C'est également le cas de notre coopération en matière de défense de la forêt et de lutte contre le trafic de bois, en particulier, le trafic illégal. Nous avons fait adopter par l'Union européenne des mesures qui sont en vigueur depuis 2013 et nous participons très activement avec le Brésil à la lutte contre ces trafics. C'est ainsi que nous développons la coopération scientifique académique dans la zone amazonienne et que nous faisons en sorte que, dans le cadre de l'accord franco-brésilien de 2008, le développement durable dans toutes ses dimensions permette d'assurer la préservation de la forêt amazonienne et du biome amazonien.

Le barrage de Belo Monte va permettre de fournir de l'électricité à 18 millions de personnes. En même temps, il confirme le choix du Brésil de faire reposer sa production d'électricité principalement sur des énergies renouvelables...

M. le président. Je vous remercie, monsieur le ministre.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Louis Roumégas](#)

Circonscription : Hérault (1^{re} circonscription) - Écologiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1909

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires européennes

Ministère attributaire : Affaires européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 juin 2014](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [4 juin 2014](#)